

Uberall General Terms of Business (GTB) for Business Customers

Conditions générales de vente (CGV) d'Uberall pour les clients commerciaux

1. Scope

uberall France is a company founded under French law with registered office on 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, France ("UB"). The client ("Client") is the company listed on the attached offer and order form ("Order Form"). A description of each product listed on the Order Form is available in the form's current version at any time, under <https://uberall.com/de/product> ("Products").

These GTB apply to the use of the products and corporate location information ("GTB"). They apply to the entire contractual relationship between UB and Client—thus to all services of UB and all future contracts and orders through the Client—and exclude any of the Client's terms of business.

The Order Form and the GTB together constitute the entire agreement between UB and Client and are hereafter jointly referred to as "Agreement". All appendices thereto form an inseparable and essential component of this Agreement.

Provisions in the Order Form may differ from the GTB, and in such cases have precedence over the GTB.

2. Service obligations of UB

The services to be rendered by UB are stipulated by the Agreement in conjunction with the product description, which can be viewed at any time on UB's internet presence.

A major obligation entails inserting and linking the information Client delivers about their corporate locations for the relevant geographical area ("Corporate Location Data") and the number of locations in their database ("uberall Database") given in the attached Order Form. To this end, UB will use such Corporate Location Data in separate files, tools and other related products as well, as long as this is necessary, advisable, or helpful, in fulfilling their service obligation.

While rendering services, UB will distribute the Corporate Location Data to third parties ("Directory Partner"). Client

1. Domaine d'application

uberall France est une entreprise fondée selon le droit français, dont le siège social se situe à 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, France (« UB »). Le client (« client ») est l'entreprise indiquée sur le formulaire d'offre et de commande ci-joint (« formulaire de commande »). Une description de chaque produit mentionné sur le formulaire de commande est disponible à tout moment dans sa dernière version à l'adresse <https://uberall.com/fr/products> (« produits »).

Ces CGV concernent l'utilisation des produits et des données de lieu d'implantation d'entreprises (« CGV »). Elles trouvent une application dans la relation contractuelle en totalité entre UB et les clients, ainsi que dans toutes les prestations d'UB et tous les ordres et toutes les commandes futures des clients, et excluent toute condition commerciale du client, quelle qu'elle soit.

Le formulaire de commande et les CGV réunis correspondent à l'accord dans sa totalité entre UB et le client et seront désignés ci-après conjointement par « accord ». Toutes les annexes aux présentes constituent une partie inséparable et essentielle du présent accord.

Les dispositions dans le formulaire de commande peuvent différer de celles des CGV et prévalent dans de tels cas sur les CGV

2. Obligations de UB

Les prestations à fournir par UB découlent de l'accord en lien avec la description des produits visibles à tout moment sur la représentation internet d'UB.

Une obligation principale comprend l'insertion et le rattachement des informations fournies par le client sur les lieux d'implantation d'entreprises du client (« données de lieu d'implantation d'entreprises ») pour le secteur géographique déterminant et pour la quantité de lieux d'implantation dans sa banque de données, indiquée dans le formulaire de commande ci-joint (« banque de données uberall »). UB utilise ici de telles données de lieu d'implantation d'entreprises également dans des fichiers séparés, des outils et autres produits utilisés, si cela est rendu nécessaire,

is aware that in exceptional cases the Directory Partner listed in the product plan may be changed during the contract term, if this becomes necessary due to reasons for which UB is not responsible (e.g., the insolvency of a Directory Partner). Client's claims against UB for damages or reduction are excluded in this regard.

UB ensures that Client can add, alter or delete Corporate Site Data via the API or uberall Location Control Center at any time during the contract term.

If agreed in the Order Form, UB shall alter and add locations to the uberall database, publish the same, and render additional administrative services for Client. UB shall render this service (1) after checking the data or information provided by Client, (2) while observing their contractual obligation to exercise diligence, and (3) in a time period that is reasonable for both Contracting Parties.

UB shall transmit the Corporate Location Data to all Directory Partners listed in the product plan so that they may provide the data to their users. Client is aware that UB cannot guarantee the Corporate Location Data from the uberall database can be advertised and published at all times for all selected Directory Partners if this is prevented by reasons beyond UB's control. These reasons particularly include (i) space restrictions, (ii) the incompatibility of the Corporate Location Data with the Directory Partners' applications, (iii) the use by Directory Partners of POI sources other than UB, (iv) the Directory Partner's publication and update cycles, and (v) the impossibility for UB to locate certain Client locations. In these cases, any liability by UB is excluded unless Client proves UB is responsible for the existing reasons. UB shall work closely together with the Directory Partners in this respect, while observing all contractual obligations to exercise diligence.

proposé ou aide à la fourniture de son devoir de prestation.

Une partie de la fourniture de la prestation est constituée de la distribution par UB des données de lieu d'implantation d'entreprises à des tiers (« partenaires d'annuaires »). Le client est informé que les partenaires d'annuaires énumérés dans le plan produits ne se situant pas dans le domaine de responsabilité d'UB peuvent changer dans des cas exceptionnels, comme par ex. l'insolvabilité du partenaire d'annuaires. Les réclamations pour dommages et intérêts ou droits à réduction du client à l'encontre d'UB sont ici exclues.

UB garantit que le client peut à tout moment ajouter, modifier ou effacer les données de lieu d'implantation d'entreprises via l'API ou le Location Control Center d'uberall pendant la durée du contrat.

Si cela est convenu dans le formulaire de commande, UB assume pour le client à la fois la réalisation des modifications et l'ajout des lieux d'implantation dans la banque de données uberall ainsi que leur publication et d'autres prestations de service administratives. uberall doit fournir cette prestation de service après contrôle des données ou informations mises à disposition par le client dans le respect de ses obligations de service contractuelles et dans un délai approprié pour les deux parties contractuelles.

UB doit transmettre les données de lieu d'implantation d'entreprises à tous les partenaires d'annuaires énumérés dans le plan produits aux fins de mise à disposition de ces données pour les utilisateurs des partenaires d'annuaires. Le client est informé que l'annonce et la publication des données de lieu d'implantation d'entreprises issues de la banque de données uberall ne peuvent être garanties à tout moment pour tous les partenaires d'annuaires sélectionnés pour des motifs se situant hors de la capacité de contrôle d'UB. Cela est en particulier le cas lors de (i) limitations de place, (ii) de l'incompatibilité des données de lieu d'implantation d'entreprises avec l'utilisation des partenaires d'annuaires, (iii) de l'utilisation d'autres sources pour POI en tant qu'UB par les partenaires d'annuaires, (iv) de cycles de publication et de mises à jour du partenaire d'annuaires, et (v) de l'impossibilité pour UB de localiser des implantations spécifiques du client. Dans ces cas, une responsabilité d'UB est exclue, si le client n'apporte pas la preuve qu'UB est responsable des motifs précités. UB collabore étroitement à cet égard avec les partenaires d'annuaires dans le respect de toutes les obligations de diligence contractuelles.

3. Obligations of Client / Cooperation

Client shall provide UB in advance with all documents, information and materials they need to perform the agreed services. In so doing, Client shall ensure that the transmitted documents, information and materials are applicable and free of errors. Any liability on the part of UB for processing any erroneous information, documents or materials is excluded.

Client shall transmit the Corporate Location Data to UB using the uberall interface ("API") or uberall Location Control Center. In so doing, he shall select a format that meets UB specifications. Client is aware that individual Directory Partners do not support certain formats, or that some information cannot be shown completely in the form transmitted by Client, due to the technical requirements of individual Directory Partners. UB ensures that this information will be processed as optimally as the Directory Partner makes possible and will be shown or provided to the Directory Partner in question.

All Corporate Location Data and all information and materials provided will be checked for their lawfulness before being transmitted. If a legal breach or violation of common decency is present or possible, UB is authorized to refuse to process this information or these materials. UB shall inform Client thereof.

Client ensures to the best of his knowledge that

- a. he is authorized to enter into this Agreement,
- b. the Corporate Location Data, brands and logos included, as well as all additionally provided materials, information and documents, are free of any third-party rights, encumbrances or interests, and are suitable for integration in all the Directory Partners' products,
- c. the Corporate Location data contains neither viruses, spyware nor other harmful source codes or materials, and are free from errors or imprecise data,
- d. he has obtained, and will maintain, all contents, consents, approvals, permits and releases which are necessary to fulfil the obligations under this contract,
- e. he will not violate any third-party rights by performing his obligations, especially intellectual property rights, and his existing obligations or agreements do not contradict or hinder such rights,
- f. the Corporate Location Data is in no way illicit, harassing, obscene or pornographic, do not glorify

3. Devoirs du client / Collaboration

Le client met préalablement à disposition d'UB tous les documents, matériaux et toutes les informations nécessaires à la réalisation des prestations convenues. À cet égard, le client doit veiller à ce que les documents, informations et matériaux transmis soient pertinents et sans erreur. La responsabilité d'UB due au traitement d'éventuelles informations, documents ou matériaux erronés est exclue.

Le client doit transmettre à UB les données de lieu d'implantation d'entreprises au moyen de l'interface uberall (« API ») ou du Location Control Center d'uberall. À cet effet, il doit choisir un format de transfert correspondant aux indications d'UB. Le client est informé que certains partenaires d'annuaires ne supportent pas des formats, et en raison des exigences techniques de certains partenaires d'annuaires, certaines informations ne peuvent être complètement représentées dans le format transmis par le client. UB garantit que ces informations seront traitées de façon aussi optimale que le permet le partenaire d'annuaires et représentées et mises à disposition auprès du partenaire d'annuaires respectif.

La légalité de toutes les données de lieu d'implantation d'entreprises et des informations et matériels mis à disposition sera vérifiée avant le transfert. Si, à cette occasion, une violation du droit ou une violation à l'encontre des bonnes mœurs est présente ou est possible, UB est autorisé à refuser le traitement de ces informations ou matériels. UB se doit d'en informer le client.

Le client garantit qu'à sa connaissance

- a. il est autorisé à conclure cet accord,
- b. que les données de lieu d'implantation d'entreprises, y compris les marques, logos, ainsi que les autres matériels, informations et documents mis à disposition sont exempts de charges, droits, ou d'intérêts de tiers et sont également adaptés à l'intégration dans tous les produits des partenaires d'annuaires,
- c. que les données de lieu d'implantation d'entreprises ne contiennent ni virus, spywares ou autres codes sources dangereux et sont exemptes de données erronées ou inexactes,
- d. qu'il a obtenu et préservera tous les contenus, toutes les approbations, autorisations et validations nécessaires pour remplir les obligations du présent accord,
- e. que l'exercice de ses obligations n'enfreint aucun droit de tiers, en particulier des droits sur la

violence, endanger youth or violate third-party rights, and are not otherwise inappropriate.

If any of the above obligations are violated, Client shall release UB and the Directory Partners from all third-party claims based on such violation, as well as from any costs incurred by asserting these claims (especially for legal d), unless Client can prove that UB or the Directory Partner was fully or partially to blame for the legal breach.

The Parties shall immediately inform each other if they learn of such a claim. If Client, UB or a Directory Partner faces such a claim, or if Client believes the Corporate Location Data could violate third-party intellectual property rights, Client shall immediately procure at his expense (i) the usage rights to the Corporate Location Data for UB, the Directory Partner and his partner company, or (ii) delete, replace or alter the data in question so that they no longer violate any rights.

4. Duration and termination

The Agreement will enter into force as soon as both Parties sign the offer and Order Form (the "Contract Inception"). The duration and termination can be seen in the offer and Order Form and are extended by another 12 months automatically if not cancelled at the end of their duration with a notice period of 90 days.

The right to terminate for cause remains unaffected by this; this right exists in particular if insolvency proceedings are initiated concerning a Contracting Party's assets, or a motion is made to this effect, or if a Party discontinues or threatens to discontinue their entire business or an essential part thereof.

Termination is required in written form.

propriété intellectuelle, ou s'oppose à ses obligations ou accords existants ou les entrave,

f. que les données de lieu d'implantation d'entreprises ne sont en aucune façon illégales, harcelantes, obscènes, pornographiques, ne prônent pas la violence, ne sont pas dangereuses pour la jeunesse ou de toute autre manière inappropriée ou n'enfreignent pas les droits de tiers.

Dans le cas d'une violation des obligations suscitées, le client doit exempter UB ainsi que les partenaires d'annuaires de toutes les réclamations de tiers reposant sur cette violation d'obligations, ainsi que des frais occasionnés en raison de l'exercice des droits des tiers, en particulier des coûts d'assistance juridique, si le client est dans l'incapacité de prouver qu'UB ou le partenaire d'annuaires est responsable pleinement ou en partie de l'infraction au droit.

Les parties s'informeront immédiatement dès qu'elles prennent connaissance d'une telle réclamation. Si le client, UB et/ou un partenaire d'annuaires font face à une telle réclamation ; ou si le client pense que les données de lieu d'implantation d'entreprises peuvent enfreindre des droits de tiers sur la propriété intellectuelle, le client doit se procurer, à ses frais, immédiatement après la prise de connaissance (i) le droit d'usage sur les données de lieu d'implantation d'entreprises pour UB, le partenaire d'annuaires et des entreprises associées, ou (ii) effacer, remplacer ou modifier les données concernées, afin qu'aucun droit de tiers ne soit enfreint.

4. Durée et achèvement

Le contrat prend effet à la signature bilatérale de l'offre et du formulaire de commande (le « début du contrat »). La durée et la cessation découlent de l'offre et du formulaire de commande et se prolongent automatiquement de 12 autres mois, si l'accord n'est pas résilié avec un préavis de 90 jours au terme de la durée.

Le droit à une résiliation sans préavis pour motif grave n'en est pas affecté, un tel droit existe en particulier si une procédure d'insolvabilité est ouverte sur le patrimoine d'une des deux parties (UB ou le client) ou si une requête est déposée à ce sujet, ou si une partie met fin à son activité dans sa totalité ou à une partie de son activité ou dont la cessation est imminente.

La résiliation du contrat nécessite la forme écrite

5. Fees / Payment methods

The services of UB selected under Item 2 and in the Order Form incur a fee after the Agreement is signed. In particular, the following fees will be due to UB:

- a. one-time fee after access has been set up (“Setup Fee”),
- b. monthly basic fee (“Basic Fee(s)”) during the contract term and the extension periods,
- c. a fee per location (“POI”) per month (the “Location Fee(s)”), which are always given in the Order Form.

The Location Fees are calculated based on the number of POIs at the end of each month. The Location Fees of each month are offset against the respective Basic Fee. If the Basic Fee for a particular month is completely offset by the calculated Location Fees, Client shall pay the remaining Location Fees. The fees cannot be refunded. They do not include VAT or other applicable taxes. They cannot be offset against these.

The individual fees are payable immediately after UB issues an invoice and must be paid within 30 days. The Basic Fees and Location Fees are calculated and invoiced monthly unless different payment terms have been agreed in the signed offer. Statutory regulations apply in the event of default. Payments must be made in Euros unless the respective invoice stipulates differently.

6. License transfer/Usage rights

Under the conditions of these GTB, and for the duration of the contract term, Client guarantees UB and their accepting partner companies the worldwide, simple, and transferable right to use without charge any or all of the Client's provided brand logos, symbols and other materials (“Client Materials”) which are protected by copyright or other rights (e.g., photos, product catalogues, etc.). This usage right includes all rights and types of use which are necessary and helpful for UB to render their contractual services. It particularly includes the right (i) to combine, alter or augment the Corporate Location Data with other data obtained by UB and their partner company; (ii) to use the Corporate Location Data within UB, (iii) to update, store, download, run, reproduce,

5. Redevances / Modalités de paiement

Les prestations sélectionnées par UB au point 2 et dans le formulaire de commande sont soumises à paiement après la signature de l'accord. Les redevances suivantes sont en particulier dues à UB:

- a. une commission unique après la création de l'accès (« commission de création »),
- b. une commission mensuelle (« commission(s) de base ») pendant la durée du contrat et les périodes de prolongation,
- c. une commission par lieu d'implantation (« POI ») par mois (la/les « commission(s) d'implantation »), comme respectivement indiqué dans le formulaire de commande.

Les commissions d'implantation seront facturées sur la base du nombre de POI au terme de chaque mois. Les commissions d'implantation de chaque mois seront facturées avec la commission de base respective. Si sur un mois, la commission de base respective est entièrement compensée par les commissions d'implantations facturées, le client doit payer les commissions d'implantation supplémentaires. Les commissions ne peuvent être remboursées. Elles s'entendent hors TVA et autres impôts applicables. Ils ne peuvent être déduits.

Chaque commission est due immédiatement à l'établissement de la facture et payable dans les 30 jours. Les commissions de base et d'implantation sont décomptées mensuellement et facturées dans la mesure où aucune modalité de paiement divergente n'est convenue dans l'offre signée. En cas de retard, les réglementations légales s'appliquent. Les paiements sont à effectuer en euros, sauf si la facture respective est différente.

6. Transfert de licence/ Droits d'usage

En vertu des conditions des présentes CGV et pour la durée du contrat, le client accorde gratuitement à UB et ses entreprises partenaires accueillantes le droit mondial, simple, cessible et gratuit d'utiliser les logos de marque, symboles mis à disposition et/ou les autres matériels protégés par le droit d'auteur ou d'une autre façon (par ex. photos, catalogues de produits, etc.) du client (« matériels du client »). Le droit d'usage inclut tous les droits et toutes les formes d'usage qui sont nécessaires et utiles pour UB à la fourniture de ses prestations contractuelles. Cela inclut en particulier le droit (i) de relier, modifier et/ou enrichir les données de lieu d'implantation d'entreprises avec d'autres données obtenues par UB et ses entreprises partenaires ; (ii)

digitalise, duplicate, copy, translate or process the Corporate Location Data in the uberall database; (iv) to sell, ship, advertise, let, sublet, market, license, or sub-license products, either directly or indirectly, or to use to the full extent methods, processes and devices in any form, including all present or future scientific, digital, mechanical or electronic means, which contain the Corporate Location Data or products derived therefrom, (v) to present, reproduce, exhibit, publish, or exploit the Corporate Location Data or products derived therefrom (directly or in a distribution chain) to any Directory Partner through or for the use of any products from Directory Partners, and (vi) to allow the Directory Partners' users to use the Corporate Location Data indirectly through the Directory Partner.

UB is strictly prohibited from disposing of or otherwise selling the Client materials provided solely by Client, since this is not covered by the transfer of rights.

It is hereby clarified that UB is allowed to commission third parties to perform the activities named, and to grant them the necessary sub-licenses to the rights under this Agreement. If Client deletes, supplements, or alters Corporate Location Data, this will in no case affect a sub-license granted to the Directory Partners or their users by UB, as long as the deleted, supplemented or altered Corporate Location Data were used by the Directory Partners, their users, or both. Client hereby acknowledges and agrees that as soon as Corporate Location Data from Directory Partners or their users are utilised, UB will not be obligated to ensure that the respective data will be deleted from any services, systems or devices which are used under the control of the Directory Partners, their users, or third parties, or that the data will not be altered or used by the persons named. This also applies mutatis mutandis if the contractual relationship between UB and Client is terminated. To comply with data protection legal standards, UB will inform all directory partners in the event of a termination of the contractual agreement with the client and/or should the client wish to remove any personally identifying information or other information related to data protection.

d'utiliser les données de lieu d'implantation d'entreprises au sein d'UB, (iii) d'insérer dans la banque de données d'uberall, de sauvegarder, de télécharger, de faire tourner, de reproduire, de digitaliser, de dupliquer, de copier, de traduire et de traiter les données de lieu d'implantation d'entreprises ; (iv) de déposer, d'expédier, de vanter, d'acquérir, de louer, de sous-louer, de commercialiser, d'accorder des licences ou des sous-licences directement ou indirectement sur les produits ou d'une autre façon intégralement dans quelque format que ce soit, y compris d'analyser au moyen de tous les supports, méthodes, processus ou appareils actuels ou futurs scientifiques, numériques, mécaniques ou électroniques contenant les données de lieu d'implantation d'entreprises ou les produits qui en découlent, (v) de présenter et restituer à chaque partenaire d'annuaires par ou pour l'utilisation des produits quels qu'ils soient par les partenaires d'annuaires, d'exposer, de rendre public, de publier et d'évaluer les données de lieu d'implantation d'entreprises et/ou les produits qui en découlent (directement ou dans une chaîne de vente) et (vi) d'autoriser indirectement l'utilisation des données de lieu d'implantation d'entreprises aux utilisateurs des partenaires d'annuaires par l'intermédiaire des partenaires d'annuaires.

Un achat ou une toute autre distribution des matériels uniques du client mis à disposition par ce dernier n'est pas compris par le transfert de droit et expressément interdit à UB.

Il est précisé qu'UB est autorisé à mandater des tiers pour la réalisation des activités citées et à leur transmettre les sous-licences des droits issus de cet accord nécessaires à cet effet. Si le client efface, complète ou modifie les données de lieu d'implantation d'entreprises, cela n'impactera en aucun cas une sous-licence accordée par UB aux partenaires d'annuaires ou leurs utilisateurs, dans la mesure où ces données de lieu d'implantation d'entreprises effacées, complétées ou modifiées ont été utilisées par les partenaires d'annuaires et/ou leurs utilisateurs. Le client reconnaît ici et accepte que dès que les données de lieu d'implantation d'entreprises ont été utilisées par des partenaires d'annuaires et/ou leurs utilisateurs, UB n'est tenu de garantir ni la suppression des données concernées par de quelconques services, systèmes ou appareils qui ont été utilisées sous le contrôle des partenaires d'annuaires ou leurs utilisateurs ou des tiers, ni la non-modification ou la non-utilisation des données par les personnes citées. Cela s'applique également dans le cas de la cessation de la relation contractuelle entre

UB et le client. Afin de respecter la réglementation en matière de protection des données, UB informera les partenaires en cas de rupture de la relation contractuelle avec le client et / ou si celui-ci a exprimé le souhait de supprimer toutes les données personnelles relatives à la protection des données.

7. Maintenance of Secrecy

"Confidential Information" is defined as this Agreement as well as any information relating to UB, Client, their respective customers or business partners, and any secret information revealed under circumstances which would reasonably be considered confidential, whether the information is relayed verbally, pictorially, in writing or using another medium. The Parties shall not reveal any confidential information without the other's written consent. This includes the use of logos and names for marketing or advertising purposes.

8. Liability

UB is liable for contractually agreed main obligations in accordance with statutory provisions.

If UB erroneously processes Corporate Location Data from Client (by inclusion, linking, etc.), UB is not liable if UB rectifies the error during a time period which is reasonable for both Parties.

UB is not liable for damages if Client administers or uses the provided API or uberall Location Control Centers in a faulty or inadequate manner.

UB shall comply with all applicable statutory provisions while rendering their services, including, but not limited to, relevant provisions of data protection law, competition law and industrial property rights (including copyright and trademark law).

Client is aware that it is impossible, even with state-of-the-art technology, to create software which can work without error in all applications and combinations.

In the event of a technical performance failure, UB shall attempt to rectify the disruption with normal commercial prudence. Any liability from UB is hereby excluded unless the technical malfunction is disproportionately long, and UB has not attempted to rectify the malfunction with normal commercial prudence.

Liability for consequential damages, atypical or indirect damages, downtime, or loss of prospective profits,

7. Confidentialité

Les « informations confidentielles » sont cet accord et toutes les informations concernant UB et/ou le client, leurs acquéreurs ou partenaires commerciaux respectifs et toute information secrète révélée dans des circonstances qui aurait été raisonnablement considérée comme confidentielle, que l'information ait été consignée oralement, graphiquement, par écrit ou sur tout autre support. Les parties ne révéleront aucune information confidentielle sans l'accord préalable écrit de l'autre partie. Cela inclut l'utilisation des logos et des noms à des fins de marketing ou de publicité

8. Responsabilité

UB est responsable des obligations de prestation principale à fournir convenues contractuellement selon les réglementations légales.

Dans le cas d'un traitement erroné (intégration, liaison, etc.) des données de lieu d'implantation d'entreprises du client par UB, ce dernier n'est pas responsable si l'erreur est corrigée par UB dans un délai acceptable pour les deux parties.

UB n'est pas responsable des dommages dus à une administration ou utilisation incorrecte ou défectueuse des API mis à disposition ou du Location Control Center d'uberall par le client.

UB s'engage à respecter, dans le cadre de sa fourniture de prestation, toutes les réglementations légales applicables, y compris sans limitation celles concernant le droit sur les protections de données, le droit sur la concurrence, la propriété industrielle (entre autres droit d'auteur et droit de marque).

Le client est informé que selon l'état actuel de la technique, il n'est pas possible d'élaborer un logiciel de sorte qu'il fonctionne sans erreur dans toutes les applications et les combinaisons. Dans le cas d'une perte de puissance technique, UB agit avec le soin qu'apporterait une personne ayant la qualité de commerçant à la correction du défaut. Une responsabilité d'UB est ici exclue, à moins que le

revenues, data, business, reputation or prospective transactions is excluded.

Moreover, UB shall be liable for damages only if these were caused by gross negligence or wilful intent from UB or one of their vicarious agents. If UB's liability is excluded or limited, this also applies to the personal liability of UB's employees, staff, co-workers, representatives and vicarious agents.

9. No transfer

Client hereby agrees that upon prior written notification UB can fully or partially transfer, re-establish, forward or otherwise dispose of their rights and obligations under this Agreement, and release themselves from same, to any partner company of UB, any company which UB takes over completely or essentially, or any legal successor if UB is merged or acquired, provided that UB's legal successor ensures Client in writing that they are obligated by the provisions under this Agreement. The term "Partner Company" here means any company which controls another company or is jointly controlled by it. The terms "control" and "controlled" mean the legal, usufructuary or equitable ownership, whether direct or indirect, of more than 50% of the entire voting rights in the company.

Client shall not sell, assign or transfer any of his rights guaranteed herein without UB's consent.

10. Applicable law and competent court

This Agreement is subject to the law of the Federal Republic of France, notwithstanding the "conflict of laws" principles and excluding the UN Convention on Contracts for the International Sale of Goods (CISG). The place of performance for the contractual services to be rendered by UB is UB's registered office. The courts of Paris,

dysfonctionnement technique soit déraisonnablement long et qu'UB n'ait pas agi avec le soin qu'apporterait une personne ayant la qualité de commerçant à la correction du dysfonctionnement.

Une responsabilité pour des dommages consécutifs, des dommages atypiques ou indirects, pour la perte d'un gain ou d'un chiffre d'affaires, la perte d'usage, la perte de données, la perte commerciale, la perte de prestige ou la perte d'opportunités commerciales est exclue.

En conséquence, UB est exclusivement responsable des dommages reposant sur une négligence ou une intention grave de la part d'UB et de l'un de ses auxiliaires d'exécution. Dans la mesure où la responsabilité d'UB est exclue ou limitée, cela s'applique également à la responsabilité personnelle des employés, des ouvriers, des collaborateurs, des représentants et des auxiliaires d'exécution d'UB.

9. Aucun transfert

Le client accepte par la présente qu'UB puisse, en totalité ou partiellement, transférer, refondre, transmettre ou disposer ou se libérer d'une autre manière de ses droits et obligations en vertu de ce présent accord après information préalable écrite, et notamment en faveur de chaque entreprise partenaire d'UB ou chaque entreprise qu'UB reprend entièrement ou presque entièrement ou en faveur de chaque ayant droit dans une fusion ou un achat d'UB, à la condition que l'ayant droit d'UB garantit par écrit au client d'être tenu aux dispositions du présent accord. Le terme « entreprise partenaire » signifie ici chaque entreprise qui contrôle une autre entreprise ou par laquelle elle est conjointement contrôlée. Les termes « contrôle » et « contrôlé » signifient la détention légale, véritable ou équitable, que ce soit directement ou indirectement, de plus de 50% des droits de vote recueillis dans l'entreprise.

Le client ne peut vendre, céder ou transmettre aucun de ses droits octroyés par les présentes sans l'autorisation d'UB.

10. Droit applicable et tribunal compétent

D Cet accord est soumis au droit de la République fédérale de France, indépendamment des principes de conflit de lois, à l'exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Le lieu d'exécution des prestations contractuelles à fournir par UB est le siège social d'UB.

France, will be responsible for all legal disputes arising from this Agreement.

11. Miscellaneous

This Agreement constitutes the entire agreement between the Parties regarding its subject and replaces all former agreements, whether verbal or written, relating to that subject. Evidence to the contrary is excluded.

UB reserves the right to amend these General Terms of Business at any time if adhering to a reasonable notice period of at least four weeks. If Client makes no objection within four weeks after notification or publication, the amended business conditions are deemed accepted. The notification of the amendment will contain separate reference to the significance of this four-week notice period. If Client objects to the amended business conditions in a timely manner, UB is entitled, under consideration of Client's justified interests, to terminate any contract with the Client existing at the time at which the amendment enters into force; otherwise, the contractual relationship based on the previous GTB remains in existence.

Amendments to this Agreement are required in written form. This also applies to amendments of this requirement for written form.

Status as of July 2019

Les tribunaux de Paris, France, sont compétents pour tous les litiges dans le cadre de cet accord.

11. Divers

L'accord représente la totalité de l'accord entre les parties concernant l'objet du contrat et remplace tous les accords antérieurs, conclus que ce soit à l'oral ou par écrit, en lien avec l'objet du contrat. La preuve contraire est donc exclue.

UB se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment en respectant un délai d'information approprié d'au moins quatre semaines. Si le client ne conteste pas dans un délai de quatre semaines après en avoir eu connaissance ou après la publication, les conditions de vente modifiées sont alors considérées comme acceptées. Dans l'annonce de modification, il sera spécifiquement fait référence à la signification du délai de quatre semaines. Dans le cas d'une contestation en temps opportun du client contre les conditions de vente modifiées, UB est autorisée, en respectant les intérêts légitimes du client, à résilier un contrat éventuel existant avec le client au moment où la modification entre en vigueur ou la relation contractuelle perdue sur la base des CGV précédentes.

Les avenants à cet accord nécessitent la forme écrite. Cela s'applique également à la modification de cette exigence de forme écrite.

Version: juillet 2019